

# En Wallonie et à Bruxelles, nouvelles compétences rime avec choix budgétaires

Ce 1<sup>er</sup> juillet, les Régions hériteront concrètement de leurs nouvelles compétences. En pleine négociation gouvernementale et budgétaire.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE  
& ANAÏS SORÉE

Le big bang? Dès le 1<sup>er</sup> juillet, une nouvelle période s'ouvre pour les entités fédérées de Belgique. C'est en effet mardi que la Wallonie, Bruxelles et la Flandre recevront des dizaines de nouvelles compétences issues de la sixième réforme de l'Etat. Bonus-logement, allocations familiales, titres-services, emploi... Ces matières représentent près de 20 milliards d'euros de budget.

Le problème? Lors des négociations de 2011, le fédéral a profité de ce délestage pour assainir ses finances. En clair, si les Régions reçoivent aujourd'hui les budgets liés aux compétences, les moyens afférents ont été rabaotés au passage. On parle d'un total de 2,5 milliards d'euros en moins par rapport au budget initial. Pour la Région Wallonne, cela représente un coût de 287 millions en 2015 et 536 millions en 2016, selon une étude de l'Université de Namur et de l'ULB. Certaines prévisions estiment même que ces transferts pourraient provoquer un déficit flirtant avec le milliard d'euros en Région wallonne en 2020.

L'heure des choix... Les responsables du prochain gouvernement savent qu'ils seront obligés de faire des choix économiques difficiles dès 2014 s'ils veulent éviter la banqueroute financière.

Reste «LA» question: où les autorités régionales décideront-elles d'aller piocher les économies? Tout se joue depuis quelques jours. Dans le sud du pays, Paul Magnette et Elio Di Rupo pour le PS et Benoît Lutgen pour le cdH s'arrachent les cheveux

et négocient les politiques qui devront être moins généreuses lors de la prochaine législature. Si rien ne filtre des discussions, certains en coulisses évoquent une diminution du montant déductible des titres-services. Un regroupement des aides à l'emploi serait également une piste étudiée pour dénicher quelques économies. Dernière précision, rien n'oblige la Région à faire ces efforts sur les politiques transférées.

## Et à Bruxelles?

À Bruxelles, les négociateurs PS, cdH, FDF, Open Vld, sp.a et CD & V ont déjà décidé ce qu'ils allaient faire des compétences qui leur seront transférées. Par exemple, les allocations familiales vont représenter plus de

729 millions, la première priorité sera d'en garantir la continuité du paiement.

Pour la suite, les négociateurs se sont mis d'accord sur la nécessité de rationaliser les circuits de paiement et d'analyser, dès le début de la légis-

lature, les conditions d'une réforme veillant à renforcer le principe de 1 enfant = 1 enfant et à introduire des correctifs sociaux.

En matière d'emploi, la Région bruxelloise va recevoir plus de 610 millions du Fédéral pour mener de

nouvelles politiques. Vont-ils privilégier l'activation des demandeurs d'emploi ou miser davantage sur les réductions groupes-cibles? Dans le premier cas, il s'agit de pousser le chômeur à travailler en augmentant son salaire net via le bonus emploi.

Cela comprend aussi le contrôle des chômeurs. Dans le deuxième cas, il s'agit d'inciter l'employeur à engager des catégories spécifiques de demandeurs d'emploi, par exemple les jeunes.

Cette catégorie a fait l'objet d'une

attention particulière du précédent gouvernement qui a notamment mis en place la garantie-jeune. Celle-ci semble donner des résultats puisque le taux de chômage des jeunes est en baisse à Bruxelles. Malgré tout, il reste élevé. En mai, il atteignait 27,5%. Il est donc assez probable que le futur gouvernement utilise ses nouveaux moyens pour renforcer cette politique. C'était d'ailleurs une demande claire du patron d'Actiris.

D'après nos informations, la question aurait été tranchée ce ven-

## En Wallonie, des prévisions estiment que le déficit lié au transfert pourrait flirter avec le milliard d'euros d'ici 2020

dredi. Mais rien ne fuit. Les négociateurs se veulent extrêmement prudents en attendant un accord global.

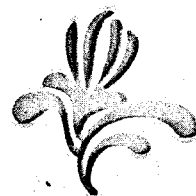
Mardi, après avoir procédé à la lecture des accords engrangés sur ce premier chapitre «Emploi», ils attaqueront le chapitre suivant: l'aménagement du territoire. Il sera question des grands projets d'urbanisme tels que Néo, le futur stade, Josaphat, etc. Ils devraient avancer relativement vite sur ces dossiers qui ont fait l'objet d'accords préalables. Le point qui devrait susciter davantage de discussion est celui lié au logement. Le PS et le cdH en profiteront sans doute pour mettre l'allocation loyer sur la table.

## 300 millions à trouver

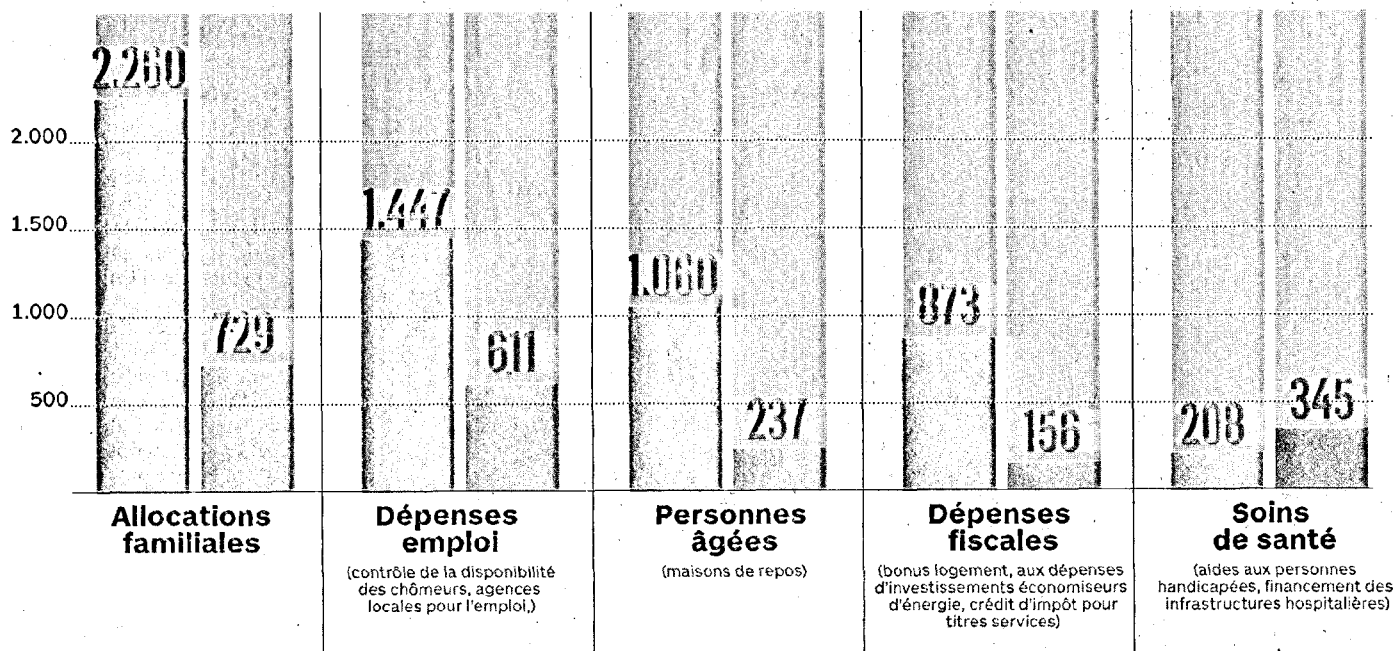
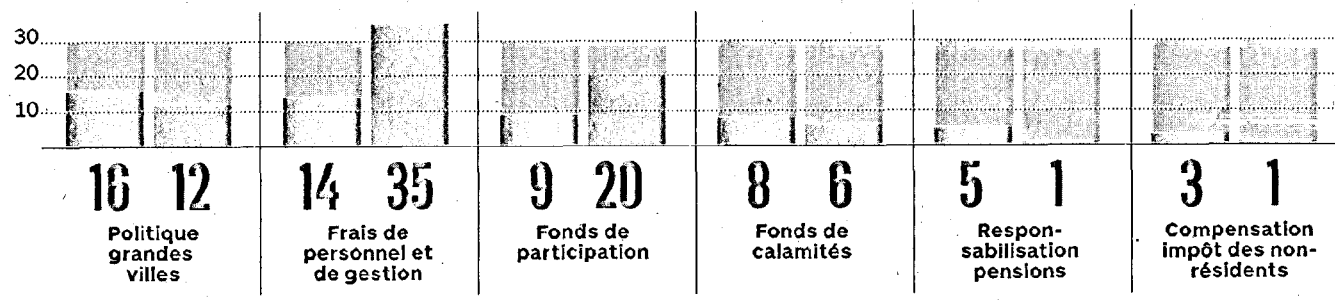
Encore plus difficile: le budget. Selon certaines informations, la Région bruxelloise devrait économiser 300 millions en 2015. Où ira-t-elle les chercher? Dans les nouvelles compétences? Il n'y a pas qu'en Wallonie que la question se pose.

**TOTAL DES MONTANTS TRANSFÉRÉS****EN WALLONIE**

**5.980**  
millions d'euros

**A BRUXELLES**

**1.911**  
millions d'euros

**LES 5 PRINCIPALES MATIÈRES TRANSFÉRÉES** en millions d'euros**LES AUTRES TRANSFERTS** en millions d'euros

# Sylvie Marique (SPW)

## «Nous gagnons en cohérence»

### INTERVIEW

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

**D**irectrice générale au Service public de Wallonie, Sylvie Marique pilote depuis deux ans l'arrimage des nouvelles compétences à la Wallonie. Un travail titanesque qui verra l'arrivée de plus de 1.000 nouveaux fonctionnaires et changera le visage de la Wallonie le 1<sup>er</sup> juillet. Si le virage est cohérent, reste une inconnue de taille: quelles seront les compétences sur lesquelles le prochain gouvernement va faire des économies?

**Le 1<sup>er</sup> juillet, la Wallonie va accueillir 80 nouvelles compétences. Faut-il s'attendre à un big bang?**

Non, il ne faut pas avoir peur. Ces nouvelles matières vont apporter une meilleure cohérence au niveau de nos compétences. Je prends l'exemple des maisons de repos, avec cette sixième réforme de l'État, nous aurons l'entièreté de la compétence. C'est beaucoup plus cohérent car nous ne devrons plus jongler avec les autres entités fédérées.

**L'administration wallonne sera-t-elle prête?**

Depuis deux ans, nous sommes occupés à préparer cet accueil. Nous le faisons en collaboration avec les administrations fédérales afin de connaître au mieux les enjeux de ces transferts et les difficultés sur lesquelles nous pourrions être confrontés. Nous n'avons pas trop peur parce que ce premier juillet 2014, nous allons être responsables de la norme juridique mais il y a encore une période tampon. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> janvier 2015 que nous aurons à la fois la norme et les budgets. D'ici cette date, les administrations fédérales continueront à travailler pour nous dans un schéma où nous serons les donneurs d'ordres. Cette période va nous permettre d'acquérir les compétences dans l'administration.

**Au niveau du personnel, c'est un sacré défi...**

Oui, c'est beaucoup de travail. Notre personnel se prépare à cet accueil en assimilant la législation. Certains ont également été au fédéral pour bien cerner la compétence transférée. À côté de cela, il y a le

personnel du fédéral qui passe sous casquette régionale. Cela représente 1.184 personnes (EIP). Ces personnes n'arriveront pas toutes à partir du premier janvier 2015. Ceux de la santé viendront le 31 décembre 2015. Ceux de l'INAMI le 31 décembre 2017.

Si certains services seront complètement transférés, nous avons également fait appel à des volontaires pour rejoindre les services wallons. Cela a nécessité de faire des road shows pour présenter la Wallonie aux fonctionnaires fédéraux et leur expliquer comment ces compétences vont être intégrées chez nous.

**D'un point de vue logistique, où vont se loger ces agents?**

Il y a plusieurs lieux de localisation. Les lieux d'accueil sont Namur en ce qui concerne les compétences qui viennent vers le SPW (mobilité, économie, bien-être animal, calamités naturelles, politique des grandes villes,...), Liège pour le Fonds de participation (au sein de la Sowalfin) et Charleroi pour les compétences en matière d'emploi (pour rejoindre le Forem et l'IFAPME), la santé et l'aide aux personnes. Tous les agents ne viendront pas non plus dans les administrations centrales dès lors qu'il existe déjà des services décentralisés au fédéral comme les comités d'acquisition d'immeubles,...

**Concrètement, des changements seront-ils perceptibles pour les citoyens?**

Rien ne va changer pour les citoyens le 1<sup>er</sup> juillet. Un citoyen qui reçoit une aide aux personnes âgées va continuer à voir son aide octroyée par le SPF Sécurité sociale. Il n'y aura pas de discontinuité dans les services offerts.

**Faut-il par contre comprendre que des changements de direction pourraient être opérés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015?**

Je travaille dans l'administration. Mon rôle est d'assurer pour l'instant la continuité à politique inchangée. Mais nous sommes dans une période particulière avec la constitution d'un nouveau gouvernement et une épure budgétaire qui semble indispensable.

Il faudra attendre la constitution de ce nou-

veau gouvernement et les lignes directrices qui nous seront données pour connaître les orientations et les changements à apporter

«Mon rôle est d'assurer la continuité des services offerts aux citoyens»

**Sylvie Marique,  
directrice générale  
au Service public  
de Wallonie**

à certaines compétences transférées. À l'heure actuelle, nous avons délimité le périmètre et ciblé les enjeux par thématiques afin de bien voir là où il y avait des difficultés.

**Où sont-elles ces difficultés?**

Le budget 2015 est en élaboration dans l'administration. C'est donc un peu tôt pour évoquer des difficultés concrètes.

**Vous avez bien une petite idée?**

Je préfère ne pas me prononcer car c'est vraiment un choix politique.

**Mais que peut-on imaginer comme modifications?**

Les montants qui seront transférés permettront-ils de rencontrer tous les besoins en matière d'infrastructures hospitalières? Il y a des questions à se poser. Aurons-nous le budget pour faire la même chose? Comment allons-nous organiser la politique des soins de santé? Nous sommes dans un schéma de préparation. Les orientations politiques doivent venir du nouveau gouvernement. C'est seulement à partir de là qu'on verra où les économies se feront.

**Pensez-vous que ces transferts vont rendre la vie plus facile aux Wallons?**

Personnellement, je pense qu'on va y gagner. Le Forem va par exemple recevoir les aides à l'emploi et à l'activation. C'est très cohérent car cela va s'articuler avec des compétences que nous avions. Nous ne devrons plus demander au Fédéral des réductions de cotisation de sécurité sociale. Nous le ferons nous-mêmes en fonction de notre public cible. On va clairement se rapprocher de nos populations pour poser les meilleurs choix sans dépendre d'une administration fédérale.